

## FICHE DE POSTE

### Responsable adjoint du service de lutte anti-vectorielle

Agence régionale de Santé de Mayotte

## IDENTIFICATION DU POSTE

### Famille Professionnelle Santé

**Fonction** : Responsable adjoint du service de lutte anti-vectorielle

**Date prévisionnelle de prise de fonction** : 1<sup>er</sup> novembre 2021

**Cotation RIFSEEP du poste**: groupe 2

**Localisation** : Mamoudzou, sur deux sites (Tsoundzou 2 et Centre Kinga, Kawéni)

**Position dans la structure** : Cadre A placé sous la responsabilité du responsable du service de lutte anti-vectorielle.

### Présentation de l'Agence régionale de santé de Mayotte :

Mayotte est dotée de sa propre Agence Régionale de Santé (ARS) depuis le 1er janvier 2020. Celle-ci a pour mission de définir et de coordonner la politique de santé sur l'ensemble de l'île. L'ARS de Mayotte couvre tous les domaines de la politique de santé : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, l'organisation de l'offre de soins dans les cabinets médicaux de ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales. Elle comporte : - une Direction de la santé publique, regroupant les services « santé environnement », « prévention et actions de santé », « veille et sécurité sanitaire » et « lutte anti-vectorielle » ; - une Direction de l'offre de soins et de l'autonomie, regroupant les services « établissements de santé », « soins de proximité et animation territoriale » et « offre médico-sociale » : - un Secrétariat général, comportant les services « ressources humaines » et « E-santé/services informatiques », ainsi que les cellules « budget », « achats et marchés » et « logistique ». Les cellules « communication » et « coopération régionale et internationale » sont rattachées au directeur de cabinet de la directrice générale. Sont par ailleurs directement rattachés à la directrice générale, les conseillers médicaux et la mission « inspection-contrôle », ainsi que le chargé des « études et statistiques ».

Cette autonomie nouvelle confère à l'ARS la responsabilité de bâtir un projet répondant plus précisément aux besoins des Mahorais. Ce sont 150 collaborateurs mobilisés, qui accompagnent, de manière concrète le déploiement de la santé à Mayotte, et ce en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire présents sur le terrain.

### **Situation sanitaire et sociale à Mayotte :**

Mayotte est un archipel de l'océan indien, de près de 300 000 habitants. Département français depuis 2011, il présente des caractéristiques démographiques et sanitaires hors normes. C'est le département le plus jeune de France : la moitié de la population a moins de 18 ans. Sa croissance démographique est très rapide, résultant d'une forte natalité (+ 42 % de naissances entre 2013 et 2018) et d'un fort apport migratoire. Il accueille en effet une forte proportion de résidents étrangers, essentiellement en provenance des Comores, dont une partie est en situation irrégulière et en état de précarité sanitaire et sociale.

Le contexte sanitaire est lui aussi spécifique, avec un besoin croissant de prise en charge d'une population migrante très précaire, une progression importante des maladies chroniques (cancers, addictions, maladies nutritionnelles et métaboliques) et un impact de l'environnement et des conditions de vie qui pèsent encore lourdement sur la santé.

La densité médicale y est basse, avec une faible représentation de la médecine libérale ; un secteur médico-social inexistant il y a 10 ans, en plein essor désormais ; un centre hospitalier, qui gère – outre le site principal de Mamoudzou, un réseau de dispensaires et de « centres médicaux de référence » répartis sur le territoire, assurant une permanence des soins décentralisée. Le CHM est concerné par un ambitieux projet d'extension/restructuration/reconstruction à court terme.

## **CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI**

Le service de Lutte Anti Vectorielle de l'ARS Mayotte est composé de 74 personnes qui se répartissent en quatre cellules : logistique, laboratoire d'entomologie, lutte contre les arboviroses et lutte contre le paludisme et autres parasitoses. Les actions sont essentiellement tournées vers la lutte contre les vecteurs du paludisme et des arboviroses. Des actions de mobilisation sociale sont également réalisées.

### **Missions :**

#### **Gestion administrative du service**

- Participation à l'organisation et à la gestion du personnel du service de LAV,
- Intérim du responsable du service en cas d'absence,
- Définition de l'adéquation missions/moyens des équipes opérationnelles,
- Représentant de la LAV aux réunions de la Plate-forme de Veille Sanitaire de Mayotte en cas d'empêchement du responsable du service de LAV,
- Participation à la rédaction du bilan d'activités du service LAV
- Entretien d'évaluation des agents de terrain, en lien avec les chefs d'encadrement

#### **Organisation technique des cellules du service**

- Mise en œuvre de la stratégie de lutte/prévention et des protocoles d'intervention,
- Appui technique et managérial des chefs d'encadrement et des chefs d'équipe,
- Synthèse et bilans réguliers des activités de lutte, et suivi cartographique des résultats,
- Organisation des réunions bi hebdomadaires avec les chefs d'encadrement et chefs d'équipe,
- Suivi des actions de mobilisation sociale,
- Personne relais dans les relations avec les collectivités locales et territoriales, avec le responsable du service et de la cellule de lutte contre les arboviroses,
- Formation des agents de terrain et des vacataires (pratiques professionnelles, éducation sanitaire, techniques de lutte...)
- Collaboration à la rédaction des plans de lutte,
- Participation aux actions de communication du service,

#### **Autres**

- Mise place d'un réseau associatif et/ou d'entreprises pour compléter les opérations de démoustication
- Création et pérennisation d'un évènement annuel dédié à la lutte anti vectorielle

**Enjeux du poste :** le candidat devra posséder les capacités à contrôler, à analyser les enjeux, à identifier les priorités, à mobiliser les énergies pour atteindre les objectifs, à négocier, à gérer les conflits, à anticiper et à s'adapter à des situations de crise.

## QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

### Qualifications requises :

Cadre A de la fonction publique ou d'un établissement public ou cadre du secteur privé, ayant l'expérience du management et du pilotage d'équipes pluridisciplinaires.  
Une connaissance de l'île de Mayotte est souhaitable.

### Compétences professionnelles requises :

Bonnes qualités en management d'agents de terrain, pédagogue et bonne capacité d'écoute, aptitude et goût pour le travail en équipe, capacité d'initiative, d'adaptation et d'évolution. Des connaissances techniques en politique de santé publique seraient un plus.

**Nota :** *comme tous les autres postes de l'ARS de Mayotte, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.*

## CONTACT

**Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :**  
Idaroussi Ambdoul-bar, responsable du service de lutte anti vectorielle  
[ambdoul-bar.idaroussi@ars.sante.fr](mailto:ambdoul-bar.idaroussi@ars.sante.fr)

**Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, au service des ressources humaines :**

**Agence régionale de santé de Mayotte**  
Center kinga  
90, route nationale – Kawéni  
97600 MAMOUDZOU

**Mail :** [ARS-MAYOTTE-RECRUTEMENT@ars.sante.fr](mailto:ARS-MAYOTTE-RECRUTEMENT@ars.sante.fr)

**Date limite de réception des candidatures : 7 octobre 2021**